



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat
Annonce publique de la séance :
le 1 février 2018
Convocation des conseillers :
le 1 février 2018

Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 9 février 2018

Présents : Georges Mischo, Bourgmestre, Martin Kox, Andre Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Jean Tonnar, Taina Bofferding, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Marc Baum, Daliah Scholl, Line Wies, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général

Excusés : Henri Hinterscheid, Daniel Codello, Mike Hansen, Tom Bleyer, Conseillers

Le Conseil Communal;

Objet : 7.4. Crédit spécial en vue de l'acquisition d'un mini-bus à 9 places pour les besoins des services administratifs; décision

Considérant qu'il s'agit d'un crédit spécial d'un montant de 68.000 € concernant l'acquisition d'un Mini-bus à 9 places pour les besoins des services administratifs;

Considérant que cette dépense supplémentaire ne met pas en cause l'équilibre budgétaire, étant donné que le boni final au budget initial 2018 est de 399.405,83 €;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

approuve à l'unanimité

le crédit spécial de 68.000,00 € concernant l'acquisition d'un Mini-bus à 9 places pour les besoins des services administratifs.

en séance

date qu'en tête